

tef

—
TEST D'ÉVALUATION
DE FRANÇAIS

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES
RENCH FOR BUSINESS

TEF POUR LA CARTE DE RÉSIDENT

Manuel du candidat

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
AVERTISSEMENT	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
CONDITIONS D'INSCRIPTION	9
CONDITIONS DE PASSATION	10
APRÈS LE TEST	12
SE PRÉPARER	14

AVERTISSEMENT

Le Test d'évaluation de français (TEF) est conçu et administré par **Le français des affaires**, un établissement de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France.

Toutes les informations officielles sont sur notre site Internet :

www.lefrancaisdesaffaires.fr

Le TEF pour la carte de résident comporte **des épreuves sur ordinateur**.

Entraînez-vous gratuitement sur les Tutoriels officiels :

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/ressources/les-tutoriels-d-entrainement/tutoriels-tef/>

En signant votre fiche d'inscription, **vous acceptez les conditions d'inscription et de passation** (pages 9 à 11).

Pour toute question, adressez-vous directement à votre centre de passation TEF.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le **TEF pour la carte de résident** est un test de français général.

Il permet de valider le niveau A2 du *Cadre européen commun de références pour les langues*.

Il comporte **4 épreuves obligatoires** :

- Compréhension écrite
- Compréhension orale
- Expression écrite
- Expression orale

Toutes les épreuves doivent être passées au cours d'une même session.

Description générale des épreuves :

Épreuve	Description	Modalités	Durée
Compréhension écrite	13 questions	QCM* sur ordinateur	30 minutes
Compréhension orale	17 questions	QCM* sur ordinateur	10 minutes
Expression écrite	Ecrire un texte	Sur ordinateur	20 minutes
Expression orale	Communiquer à l'oral	Avec un examinateur	10 minutes
Durée totale :			1h10

* QCM : Questions à choix multiples

Compréhension écrite et Compréhension orale

Objectif : Comprendre des documents simples et courants.

Que faut-il faire ?

- Lire ou écouter un document, et répondre à des questions
- **Ces deux épreuves se déroulent sur ordinateur**



Durée :

- **Compréhension écrite** : 30 minutes – 13 questions
- **Compréhension orale** : 10 minutes – 17 questions

Documents :

- Thématiques de la vie quotidienne
- **Compréhension écrite** :
 - panneaux, affiches, publicités, menus, programmes...
 - petits articles de journaux
 - phrases courtes
- **Compréhension orale** :
 - dialogues et interviews
 - annonces publiques
 - messages sur répondeur

Questions :

- 1 ou 2 questions par document
- chaque question propose 4 options de réponse (4 choix possibles)
- une seule réponse est correcte
- cliquez sur la réponse choisie
- vous pouvez modifier votre réponse en cliquant sur une autre option

Barème :

- bonne réponse → 1 point
- mauvaise réponse ou pas de réponse → 0 point

Pendant l'épreuve :

Compréhension écrite	Compréhension orale
<p>Vous pouvez passer d'une question à l'autre et modifier vos réponses.</p> <p>L'ordinateur enregistre automatiquement vos réponses.</p> <p>Le temps restant pour l'épreuve est affiché.</p> <p>Attention : le bouton <input type="button" value="Terminer l'épreuve"/> apparaîtra quand vous aurez vu toutes les questions. Cliquer sur ce bouton valide définitivement votre épreuve.</p>	<p>Vous ne pouvez pas passer d'une question à l'autre.</p> <p>L'ordinateur enregistre automatiquement vos réponses.</p> <p>Chaque message est diffusé une seule fois.</p>

Exemples de questions :

Compréhension écrite :

Découvrez le Vieux-Lyon avec un guide !
Durée : 1h
Tarifs : 3 euros

Ce document propose

- un voyage en train.
- une place de concert.
- une visite touristique.
- une rencontre sportive.

1- Lisez le document

2- Lisez la question et les options de réponse

3- Cliquez sur la bonne réponse

Compréhension orale :

Question 5

Ce message annonce

- le début d'un jeu.
- le départ d'un train.
- un problème technique.
- les horaires de fermeture.

1- Écoutez le document (lecture automatique)

2- Lisez la question et les options de réponse

3- Cliquez sur la bonne réponse

Conseils :

- lisez bien les textes et les questions, écoutez bien les messages
- toutes les réponses sont dans les documents, vous n'avez rien à inventer

Expression écrite

Objectif : Ecrire un texte (200 mots maximum).

Durée : 20 minutes

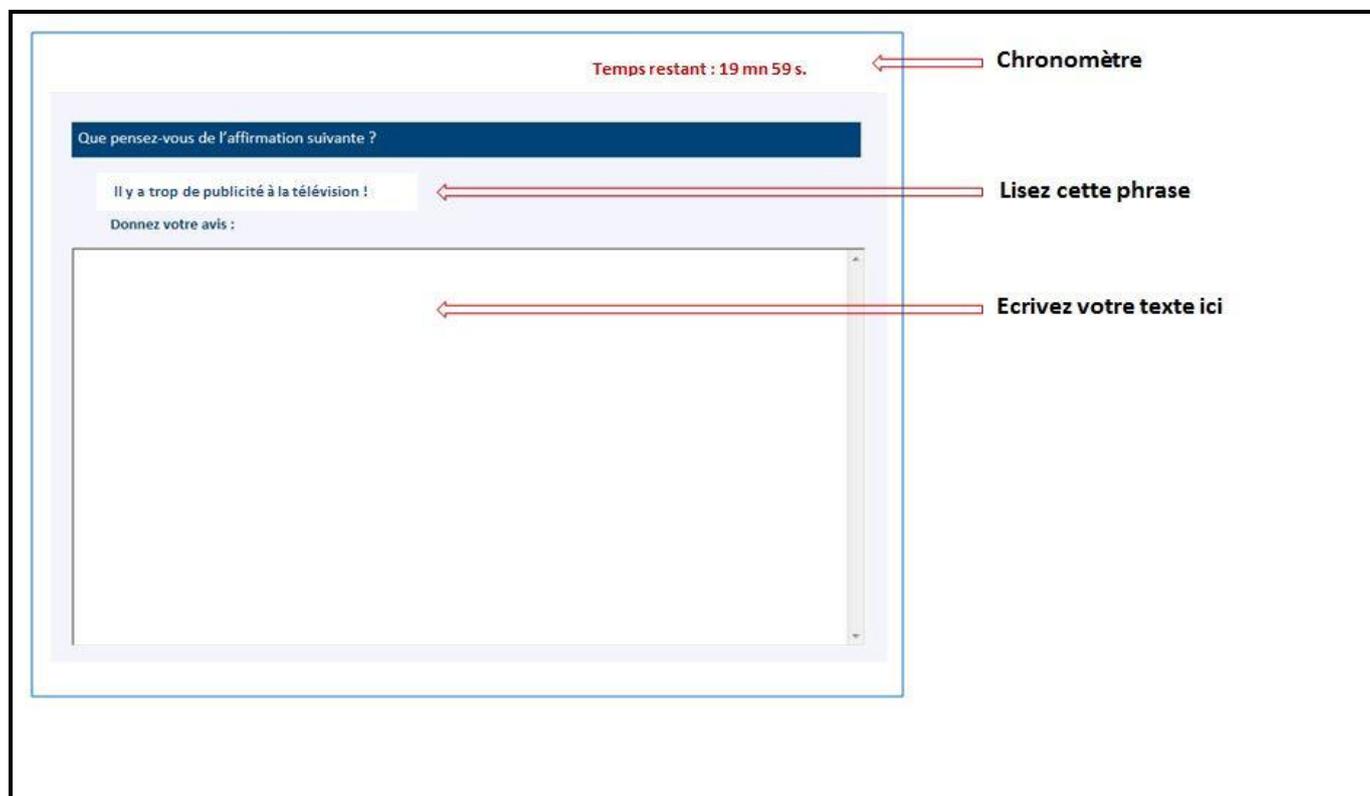
Que faut-il faire ?

- Lire une phrase et donner votre avis

Comment ?

- **Cette épreuve se déroule sur ordinateur**

Type de sujet : phrase lue dans un journal



Le screenshot illustre l'interface de l'épreuve. À droite, trois annotations avec des flèches rouges pointent vers des éléments de l'interface :

- Chronomètre** : pointe vers le compteur "Temps restant : 19 mn 59 s." en haut à droite.
- Lisez cette phrase** : pointe vers la phrase "Il y a trop de publicité à la télévision !" présentée dans une boîte de dialogue.
- Ecrivez votre texte ici** : pointe vers la zone de saisie de texte vide en bas de l'écran.

Conseils :

- faites des phrases simples et claires
- expliquez et justifiez votre opinion
- gardez du temps pour vous relire

Expression orale

Objectif : Communiquer à l'oral.

Durée : 10 minutes

Que faut-il faire ?

- Présenter un document à votre examinateur, comme à un ami.
- Essayer de le convaincre de faire ce que propose le document

Comment ?

- Entretien individuel avec un examinateur

Type de sujet : publicité, annonce, programme...

Vous avez lu une publicité pour des cours de langue. Vous en parlez à un(e)ami(e) qui veut apprendre une langue.

- ▶ Présentez-lui ce document ;
- ▶ Essayez de le (la) convaincre de prendre des cours avec cet organisme.

MEDIA Langues 

- ✓ Toutes langues
- ✓ Cours en ligne
- ✓ Horaires flexibles
- ✓ Tarifs imbattables !

Découvrez nos formules :

- Formule survie - 15 jours
- Formule long terme - 3 mois
- Formule à la carte

Rendez-vous sur notre site www.medialangues.com



la consigne

le document

Conseils :

- écoutez bien les consignes données par l'examineur
- présentez le document : dites ce que c'est (publicité, petite annonce...), et ce qu'il propose (prendre des cours, faire du bénévolat...)
- expliquez pourquoi c'est intéressant

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription

Le centre de passation fixe :

- les dates de session
- les périodes d'inscription
- les tarifs (droits d'inscription)

Toute inscription est ferme et définitive. Les droits d'inscription que vous avez versés restent acquis au centre et à la CCI Paris Ile-de-France.

En cas d'annulation ou d'absence pour raisons majeures, vous devez présenter un justificatif (certificat médical, attestation de l'employeur...). La CCI Paris Ile-de-France vous proposera éventuellement une nouvelle inscription dans le centre, sans frais supplémentaires.

En cas d'absence non justifiée ou d'abandon, aucun remboursement ne sera effectué.

Aménagement

Il est possible de bénéficier d'un aménagement (session individuelle, accueil adapté, temps supplémentaire...). Vous devez faire une demande au centre avant votre inscription. Un certificat médical pourra être demandé.

Délai de carence

Vous pouvez passer plusieurs fois le test, mais vous devrez :

- **respecter un délai de 2 mois** entre chaque passation ;
- **repasser toutes les épreuves** (il n'est pas possible de passer une seule épreuve, par exemple l'expression écrite).

CONDITIONS DE PASSATION

Le jour de l'examen

1. Présentez :

- votre convocation ;
- une pièce d'identité avec photo et signature (passeport / titre de séjour / permis de conduire) en cours de validité.

NB : le centre de passation vous prendra en photo le jour de la session.

2. Signez la feuille de présence (papier ou électronique) :

- **vérifiez bien vos Nom, Prénom et Date de naissance** avant de signer : ces informations apparaîtront sur votre attestation de résultats ;
- en cas d'erreur, demandez à corriger.

Attention : AUCUNE MODIFICATION ne pourra être effectuée après la session.

Règlement

- ▶ Eteignez votre téléphone portable et tout autre appareil électronique.
- ▶ Ne laissez rien sur votre table, à l'exception de votre pièce d'identité.
- ▶ Vous ne devez pas communiquer avec d'autres candidats.
- ▶ Aucun retardataire n'est admis dans la salle une fois que le test a commencé.
- ▶ Aucune sortie n'est autorisée pendant les épreuves.
- ▶ Il est interdit d'utiliser Internet ou tout document (dictionnaire, manuel...).

Faute grave

En cas de faute grave (non-respect du règlement ci-dessus), le candidat pourra être exclu de la salle d'examen. Aucun résultat ne sera délivré.

En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, aucun résultat ne sera délivré. Le candidat ne pourra plus se présenter à une session du TEF (interdiction à vie).

Déroulement des épreuves

Commencer le test sur ordinateur :

- ▶ Saisissez les identifiants communiqués par le surveillant.
- ▶ Testez le volume sonore de l'ordinateur.

Compréhension écrite :

- ▶ Vous pouvez naviguer librement à l'intérieur du questionnaire.
- ▶ Vérifiez le temps restant à l'aide du chronomètre.

Compréhension orale :

- ▶ Répondez au fur et à mesure des questions (vous ne pouvez pas revenir en arrière).

Expression écrite :

- ▶ Rédigez directement sur l'ordinateur.
- ▶ Vérifiez le temps restant à l'aide du chronomètre.

Expression orale :

- ▶ Cette épreuve est systématiquement enregistrée pour archivage.

Fin des épreuves :

- ▶ L'examen est terminé **après les 4 épreuves**.
- ▶ Le centre de passation n'est pas habilité à donner des résultats – seule votre attestation de résultats est officielle (cf. page suivante).

APRÈS LE TEST

Résultats

Les épreuves sont corrigées par la CCI Paris Ile-de-France dans un délai de 3 semaines **après réception des documents de session**.

L'attestation de résultats (avec votre photo et votre signature) indique le score et le niveau pour chaque épreuve.

Les attestations de résultats sont **dématérialisées (format numérique)** : vous recevez un courriel avec un lien vers un coffre-fort numérique. Vous pourrez imprimer votre attestation.

Si vous souhaitez recevoir une attestation originale par courrier postal, vous pouvez la commander au tarif de 50 euros à l'adresse suivante :

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/attestation>

La période de validité des résultats est de **deux ans**.

Recours

Vous pouvez demander une vérification de vos résultats.

Vous pouvez formuler une demande de recours dans un délai maximum de 90 jours à partir de la date d'édition de l'attestation.

La procédure de recours est engagée en ligne, à l'adresse <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/>.

Elle est payante, d'un montant de 50 euros (paiement en ligne). Elle est traitée dans un intervalle de 4 semaines après réception de la demande.

Si elle conduit à une révision de l'attestation de résultats, vous êtes remboursé des frais de recours engagés auprès de la CCI Paris Ile-de-France.

Pour formuler une demande de recours en ligne :

1. Ouvrez le lien www.boutique.cci-paris-idf.fr/?catid=2154&access=1
2. Au-dessus de la page cliquez sur *Connexion client*
3. a. Si vous avez déjà effectué un paiement sur la boutique en ligne et êtes déjà client identifiez-vous
b. Si vous êtes un nouveau client cliquez sur le lien [Cliquez ici pour créer vite et simplement votre compte](#). Après avoir rempli les champs cliquez sur *Validez*
4. En-haut de la page cliquez sur *Panier*
5. Choisissez *Recours TEF*
6. Ajoutez au panier
7. Vérifiez que les données sont correctes.

8. Cliquez sur *Commander*

9. Sur la page *Votre mode de paiement* cochez le cas *Je déclare avoir lu les "conditions générales de vente" et les accepte.*

10. Vérifiez votre adresse de facturation et de livraison

11. Dans le champs *Ajouter un commentaire à votre commande* indiquez obligatoirement votre **nom et prénom, le numéro d'inscription, le nom du centre agréé de passation et la date de la session.**

12. Choisissez un moyen de paiement et effectuez le paiement

Une fois ces opérations effectuées votre demande est directement transmise au Français des affaires pour révision de vos résultats. Vous recevrez une réponse sous 4 semaines.

SE PRÉPARER

Entraînement gratuit

Le **tutoriel officiel du TEF pour la carte de résident** propose des exemples d'épreuves et des conseils pour réussir !

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef/tef-residence/>

Téléchargez aussi l'**application français 3.0** pour découvrir d'autres exemples.

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/ressources/entraîner-francais-professionnel/francais-3-0/>



Disponibles sur :



Entraînement payant

Pour une préparation plus complète, consultez l'offre de PrepMyFuture, notre partenaire officiel : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/outils-preparation-tef/prepmyfuture/>

prepmyfuture.com

TEF

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
Le français des affaires
8 avenue de la Porte de Champerret
75838 PARIS Cedex 17
France

Mél : tef@cci-paris-idf.fr

<http://www.lefrancaisdesaffaires.fr>